

LA CGT REVENDIQUE



- **Le maintien et le développement des métiers** liés aux activités de la maintenance avec l'arrêt de l'externalisation des activités.
- **Mis en œuvre d'un large plan de recrutement et de formation** de jeunes pour garantir la maîtrise des installations et notre savoir faire technique.
- **Reconnaissance de la formation qui doit être appréciée comme un investissement** et non comme une charge (dû au sous-effectif) et doit permettre un déroulement de carrière harmonieux et sans discrimination. La prise en compte des nouveaux équipements par des techniciens.
- **Arrêt de la mobilité imposée** pour revenir à des parcours permettant un réel développement professionnel et en harmonie avec l'expérience des agents.
- **Développement de la formation en alternance** (apprentissage, contrat de qualification, professionnalisation) et l'embauche des apprentis suite à l'obtention des diplômes.
- **Respect des métiers et des conditions de travail**

- **Revalorisation des salaires et des grilles**
- **La reconnaissance des permanences** dans les accords sur la filière technique
- **Prise en compte de la pénibilité** avec un départ en retraite anticipé et des possibilités de reconversion sans perte de salaire



AÉROPORTS DE PARIS

IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SANS PROGRÈS SOCIAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
AÉROPORTS DE PARIS

DU 5 AU 10 MARS 2015
ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL & DU COMITÉ D'ENTREPRISE



Électrotechnique, automatisme industriel, confort climatique, plomberie, détection incendie, sono, équipement de sûreté, bâtiment, mécanique, carrosserie, télécom, informatique, assainissement, adduction d'eau, espaces verts, voirie, signalisation, permanences techniques, méthodes, études, dessins,...



Les élections professionnelles qui auront lieu du 05 au 10 mars 2015 s'inscrivent dans un contexte de remise en cause de nos métiers qui sont directement liés aux activités aéroportuaires.

Il est donc essentiel de défendre nos spécificités et de revendiquer pour leur développement dans le souci permanent d'amélioration des conditions de travail.

L'introduction de nouvelles technologies et la soit disant simplification des process mise en avant par la direction conduit à une intensification du travail, à la suppression des spécificités des métiers, à un accroissement de la polyvalence pouvant conduire à la remise en cause des grilles et des catégories.

Un risque important d'externalisation pèse également sur nos activités.

Plusieurs activités sont essentielles au fonctionnement d'un aéroport international : **l'aéronautique, la maintenance, l'informatique, l'architecture et l'ingénierie, l'immobilier, le secours à la personne, l'exploitation et l'accueil, les fonctions dites transversales.**

Ce sont les piliers de notre entreprise et nous devons en garantir le maintien au sein de la maison mère et en moyen propre.

Derrière ces activités ce sont des femmes et des hommes qui travaillent et produisent. **Vous pouvez compter sur la CGT pour contribuer à leur développement, et à la défense de tous les métiers.**

La maintenance au sein d'Aéroports de Paris est essentielle dans la vie de nos aéroports. L'ensemble des métiers de la maintenance sont indispensables pour l'exploitation des terminaux et contribuent pleinement à la qualité de service voulue par Aéroports de Paris. Si le savoir-faire et les compétences techniques d'Aéroports de Paris sont reconnues et la qualité en hausse c'est grâce à la maintenance réalisée sur toutes nos installations. Par des agents qui prennent à cœur leurs métiers qu'ils doivent exercer dans les règles de l'art, dans le respect des normes environnementales et de sécurité du travail.

Les métiers de la maintenance au sein d'ADP sont en danger car victimes de sous-effectifs récurrent, de coupes budgétaires et d'une part de sous-traitance beaucoup trop importante.

La maintenance assurée par les techniciens ADP, autrefois présente dans toutes les activités et à tous les niveaux de compétence, est de plus en plus reléguée au suivi des entreprises et à de la saisie pour des besoins plus financiers que techniques. Ceci au détriment de la maintenance préventives. **Les remises à niveau des équipements vieillissants sont conditionnées à des choix budgétaires contestables.** D'où une augmentation du nombre de pannes importantes qui impactent l'exploitation.

Si dans le CRE3, 1 milliard sont consacré à la maintenance, c'est bien que les besoins sont là. Reste à savoir avec qui et comment vont être réalisés ces investissements, puisqu'aujourd'hui, les entreprises intervenantes sont juges et parties.

